



Conduite de 3 études pour mesurer l'impact de l'ESS

**Grand Amiénois
Grand Beauvaisis
Pays de Thiérache**

1. LA CRES et l'Observatoire

La CRES Picardie conduit une action permanente d'information et de coordination entre ses membres. Elle doit propager l'éthique coopérative, mutualiste et associative, prendre toutes les initiatives de formation, d'action, favoriser toutes rencontres, échanges, projets communs au profit de ses membres. Elle assure une mission générale de représentation et de défense du Secteur de l'Economie Sociale.

La CRES a également son propre observatoire du secteur. Dispositif de veille et d'anticipation des mutations économiques, sa mission est déclinée selon trois principaux axes :

- le recueil, la capitalisation, la qualification, l'élaboration, l'harmonisation et l'analyse des données concernant l'économie sociale régionale,
- la diffusion de l'information utile aux actions d'adaptation, d'optimisation et de modernisation des entreprises de l'économie sociale,
- l'appui aux synergies d'acteurs et aux dynamiques de concertations favorables aux coopérations des entreprises de l'économie sociale.

Avec cet Observatoire, la CRES se dote d'un outil stratégique qui, au-delà de préoccupations strictes de comptage, remplit un rôle fédérateur, à l'image de la mission première de la Chambre Régionale. Il constitue un moyen d'affirmer l'identité du secteur et de renforcer le sentiment d'appartenance des acteurs. Concrètement, l'observatoire peut répondre à diverses demandes :

- identification des secteurs en développement et les éventuels freins,
- repérage des éléments permettant des diagnostics territoriaux,
- études sectorielles ou thématiques permettant une aide à la décision.

2. Pourquoi des études territoriales

La charte de l'Economie Sociale élaborée par le Conseil des entreprises et groupements de l'économie sociale (CEGES), ainsi que différents rapports, dont celui d'Alain Lipietz en 2000 a défini l'Economie Sociale selon un certain nombre de critères qui font aujourd'hui consensus : libre adhésion, lucrativité limitée, gestion démocratique et participative, utilité collective ou utilité sociale du projet, et mixité des financements entre ressources privées et publiques.

En plein essor, les structures de l'Economie Sociale permettent un développement durable des territoires. Elles sont des acteurs clés des territoires et intègrent des paramètres sociaux, environnementaux, relationnels, ainsi que des aspects tels que la qualité de vie des citoyens et de leur participation à la vie démocratique. Son cadre d'action est le développement durable.

En conséquence, le développement local est au cœur des préoccupations de l'Economie Sociale. Aujourd'hui, ses structures souhaitent développer des synergies avec tous les autres acteurs du territoire pour dynamiser le développement local.

Face à ce défi, la CRES Picardie peut apporter son expertise et ses compétences techniques. A travers sa fonction d'Observatoire, la CRES dispose de l'information nécessaire à la mise en place d'orientations pour un développement régional de l'Economie Sociale. Elle favorise un dialogue approfondi entre les acteurs institutionnels et les structures de l'Economie Sociale.

La CRES Picardie souhaite appuyer la mise en place d'un cadre favorisant l'émergence de projets de l'Economie Sociale au service du développement local. Elle se propose alors de s'investir dans une réflexion sur le rôle de l'Economie Sociale dans la problématique du développement local et les actions à mettre en œuvre (freins à son implantation, raisons de son développement).

3. Objectifs des études et méthode utilisée

Il s'agit de mener trois études qualitatives auprès des acteurs des Pays du Grand Amiénois, du Grand Beauvaisis et de Thiérache afin de :

Recueil
quantitatif

1. Faire un état des lieux en repérant les entreprises, établissements, associations existants de l'économie sociale et solidaire (ESS) sur ces trois territoires (par quantification, regroupements, et cartographie) en utilisant les ressources INSEE mais aussi les ressources des acteurs impliqués ;

Recueil
qualitatif

2. Mesurer l'impact de l'ESS en mettant en perspective le rôle de ces entités dans le développement et le devenir des ces 3 territoires, notamment en matière d'emploi, de qualification, d'impact économique et d'aménagement du territoire ;

Analyse
prospective

3. A partir de cet existant et en tenant compte des contraintes relevées sur chaque territoire, faire des préconisations sur les actions qui pourraient être enclenchées, en s'appuyant sur les leviers existants relevés, afin de faire émerger ce secteur dans les territoires (avec quelles possibilités de développement et quels freins).

4. Calendrier de réalisation

- Avril/Mai : Consultation (appui d'un cabinet extérieur)
- Juin : Désignation du cabinet MOUVENS
- Juillet/Août/Septembre : Collecte et traitements des données (phase 1)
- Septembre/Octobre/Novembre : Animation territoriale et rendu Grand Amiénois (phase 2 et 3)
- Décembre/Janvier/Février : Animation territoriale et rendu Grand Beauvaisis et Pays de Thiérache (phase 2 et 3)

5. Partenaires qui soutiennent ces travaux



La Caisse des Dépôts et Consignations

Le Grand Amiénois